



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la santé

HESA • NUMÉRO 001 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 3 février 2009

Présidente

Mme Joy Smith

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la santé

Le mardi 3 février 2009

• (1535)

[Traduction]

Le greffier du comité (M. Georges Etoka): Je constate qu'il y a quorum.

Conformément à l'article 106 du Règlement, nous devons élire la présidence du Comité. Je suis prêt à recevoir une motion à cet effet.

Madame Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett (St. Paul's, Lib.): J'aimerais proposer la candidature de Joy Smith au poste de présidente du Comité.

Le greffier: Il est proposé par Mme Bennett que Joy Smith soit élue présidente du Comité.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: Je déclare Mme Joy Smith présidente élue du Comité.

Conformément au Marleau-Montpetit, lorsque le président d'un comité est élu en son absence, le greffier procède immédiatement à l'élection d'un président suppléant, qui présidera au reste de la réunion.

[Français]

Nous allons procéder à l'élection de la présidence. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

[Traduction]

M. Colin Carrie (Oshawa, PCC): J'aimerais proposer la candidature de Patrick Brown comme président suppléant de la séance d'aujourd'hui.

Le greffier: M. Carrie a proposé la candidature de M. Patrick Brown pour présider la réunion d'aujourd'hui.

(La motion est adoptée.)

Le greffier: J'invite M. Patrick Brown à occuper le fauteuil.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Je vous remercie, Colin, de me laisser le fauteuil pour quelques minutes, le temps que nous élisions un vice-président.

Peut-être pourrions-nous commencer à accueillir les candidatures pour la vice-présidence?

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): J'aimerais proposer la candidature de Joyce Murray.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Y a-t-il d'autres candidatures?

(La motion est adoptée.)

Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.): Merci.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Nous procéderons à l'élection de l'autre vice-président avant que je laisse le fauteuil à la présidence.

Quelqu'un a-t-il des candidatures à proposer pour le poste de deuxième vice-président?

Monsieur Malo.

[Français]

M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ): J'aimerais proposer Mme Judy Wasylycia-Leis.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Y a-t-il d'autres candidatures pour le poste de deuxième vice-président?

Comme il n'y a pas d'autre candidature, adoptons-nous la motion?

(La motion est adoptée.)

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Moi qui croyais que ce jour ne viendrait jamais.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): La séance est levée.

Est-ce que quelqu'un a une question?

Mme Judy Wasylycia-Leis: Tout d'abord, pourrais-je savoir quand nous nous rencontrerons de nouveau pour mettre les motions de régie interne aux voix? Ensuite, pourrais-je proposer un point à l'ordre du jour concernant une question pressante? Je crois comprendre que le gouvernement souhaite que les budgets soient renvoyés à la Chambre assez rapidement. Je veux m'assurer que notre comité a amplement le temps d'examiner le budget. Pourrions-nous convenir de l'examiner la semaine prochaine — soit le 10 ou le 12 — et d'inviter le ministre à participer à l'une de ces deux séances et de se faire remplacer le jour où elle ne pourrait être présente? En fait, nous disposerons d'au moins deux jours la semaine prochaine pour examiner le budget dans la mesure, bien sûr, où nous pouvons régler les procédures de régie interne maintenant, ce jeudi ou au début de la semaine prochaine.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Madame Bennett.

L'hon. Carolyn Bennett: Je suis d'accord avec cette proposition, mais je me demandais également si le greffier pourrait nous réserver une salle équipée d'une télévision pour la séance à laquelle participera le ministre.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Vos propos ont été enregistrés.

Monsieur Carrie.

M. Colin Carrie: Du point de vue du gouvernement, nous sommes d'accord pour procéder de la manière qui vous conviendra pour régler les motions de régie interne. Si vous voulez les adopter jeudi, cela nous convient parfaitement. Je sais que Mme Smith aimerait être présente.

Pour ce qui est d'inviter la ministre, je crois qu'elle sera d'accord pour venir devant le Comité tant que cela cadre avec son horaire. Je pourrais lui demander aujourd'hui de venir le plus rapidement possible.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Avez-vous un commentaire à ajouter, madame Bennett?

L'hon. Carolyn Bennett: Juste pour que les choses soient bien claires, ce jeudi, nous allons examiner les modifications au Règlement et discuter de la question. La semaine prochaine, mardi et jeudi, nous tiendrons deux séances sur le budget, l'une avec des

représentants du ministère et l'autre en présence de la ministre, selon ce qui conviendra le mieux à cette dernière.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Sommes-nous tous d'accord à cet égard?

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Patrick Brown): Dans la mesure où la ministre est disponible, il semble que les deux côtés s'entendent.

Y a-t-il une autre question à aborder?

Sur ce, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.